

Aide au développement du Canada au Maroc

Le Canada a annoncé, le 27 janvier dernier, un financement pour deux projets clés en éducation au Maroc, soit 12,2 millions de dollars pour le Projet d'appui à la gestion des établissements scolaires du Maroc et 11,5 millions de dollars pour le Projet d'appui à la réforme de l'éducation par le biais de l'approche par compétences.

Les deux projets devraient se réaliser entre 2011 et 2014.

Le Canada met en œuvre un programme de développement au Maroc depuis 1963. Ce programme s'aligne sur l'Initiative nationale de développement humain du Maroc, dont la priorité est de réformer le secteur de l'éducation. Par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), le Canada appuie le Maroc dans cette réforme, qui vise à multiplier les possibilités pour les enfants et les jeunes. Il le soutient également dans le travail qu'il réalise en vue d'adapter le système d'éducation aux particularités de l'économie moderne. En 2008-2009, le Canada a versé 10,68 millions de dollars en aide au développement au Maroc. De cette somme, environ 763 000 \$ ont été versés à des partenaires multilatéraux importants comme la Banque mondiale et la Banque africaine de développement pour financer leurs activités dans le pays.

Le Canada aide plus précisément le gouvernement du Maroc à réformer son système d'éducation et à élaborer des programmes de formation axés sur les compétences dans le but d'accroître l'employabilité des jeunes tout en contribuant à l'économie en plein essor du pays.

1. Principaux projets en éducation

* Le soutien du Canada au Projet d'appui à la gestion des établissements scolaires du Maroc améliorera la qualité de l'éducation pour les garçons et les filles de sorte qu'ils puissent contribuer à l'économie du savoir. À cette fin, le projet vise à former des directeurs d'établissements scolaires, notamment à améliorer leurs compétences en gestion. Il vise également à mettre en œuvre des réformes qui faciliteront l'accès à l'éducation pour les filles et augmenteront la représentation des femmes à des postes de décision dans le système d'éducation.

Contribution de l'ACDI : 12,2 millions de dollars

Durée : 2011-2014

* Le *Projet d'appui à la réforme de l'éducation par le biais de l'approche par compétences* soutiendra les efforts de



« Le Canada apprécie grandement ses relations de longue date avec le Maroc et il est fier d'appuyer les efforts de ce dernier pour moderniser son système d'éducation et renforcer son économie. Le soutien annoncé aujourd'hui multipliera les possibilités pour les jeunes gens de prendre part à l'économie marocaine croissante. » S. Harper Premier ministre du Canada, le 27 janvier 2011.

réforme nationale visant à rendre les programmes de perfectionnement des compétences du Maroc mieux adaptés aux besoins des employeurs. Le Canada fournira une assistance technique au ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle du Maroc et à d'autres intervenants en vue d'améliorer la gestion des centres de formation professionnelle, principalement par l'adoption d'une approche fondée sur les compétences de telle sorte que les progrès des élèves soient fondés sur l'atteinte de certaines normes.

Contribution de l'ACDI : 11,5 millions de dollars

Durée : 2011-2015

2. Autres programmes ou projets

Les programmes de développement canadiens au Maroc comportent également des réformes dans les administrations nationales, régionales et municipales visant à promouvoir la démocratie, la primauté du droit et l'égalité entre hommes et femmes.

* Le *Projet de gouvernance locale* au Maroc a pour but de doter les administrations locales de la capacité de planifier et

de fournir des services publics essentiels, y compris en éducation et en santé. Grâce à ces outils, ces administrations répondront mieux aux attentes et rendront mieux compte de leurs gestes par la participation citoyenne au processus de prise de décisions. Le projet cherche également à améliorer les relations entre les citoyens, le gouvernement et les représentants élus. Les partenaires de mise en œuvre sont les sociétés CRC Sogema de Longueuil, au Québec, et Cowater International d'Ottawa.

Contribution de l'ACDI : 13 millions de dollars

Durée : 2005-2011

Le Canada vient aussi en aide au Maroc par l'entremise des programmes et des projets à vocation régionale de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

* Le Programme régional pour le Moyen-Orient élargi et l'Afrique du nord ainsi que le programme de gestion efficace des zones humides méditerranéennes s'inscrivent dans une initiative de 2008 du G8. Le Canada y a engagé jusqu'à 50 millions de dollars canadiens. Depuis

À suivre, page 5

Aide au développement du Canada au Maroc

Suite de la page 4

2004, 39 millions de dollars canadiens ont été engagés dans des projets réalisés par des partenaires, notamment l'Organisation internationale du travail, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Banque mondiale (Société financière internationale) et la Fondation internationale pour les systèmes électoraux (IFES). Le reste des fonds sera affecté au cours des deux prochaines années.

* Le programme de gestion efficace des zones humides méditerranéennes procure, à des groupes de la société civile, les outils dont ils ont besoin pour collaborer avec le gouvernement marocain à la gestion des terres humides. Par ce projet, on cherche à s'assurer que le gouvernement tient compte du point de vue des gens qui exploitent les ressources des zones humides lorsqu'il prend des décisions touchant ces dernières.

Contribution de l'ACDI : 2 millions de dollars

Durée : 2007–2012

3. Principaux partenaires multilatéraux

Le Canada soutient le Maroc en accordant un financement de base à des partenaires multilatéraux clés, notamment les suivants :

* Le Groupe de la Banque mondiale, principalement dans une stratégie pour aider le Maroc à relever ses grands défis de développement, particulièrement accélérer la création d'emplois, soutenir sa croissance économique et réduire la pauvreté et la marginalisation. Cette stratégie a quatre objectifs : accroître la concurrence et le climat d'investissement; rendre les services de base plus accessibles aux groupes pauvres et marginalisés; rehausser l'efficacité du système d'éducation; et enfin, améliorer la gestion de l'eau tout comme l'accès aux services d'aqueduc et sanitaires;

* La Banque africaine de développement, principalement en matière d'efficacité de l'administration publique, en vue de con-

solider l'infrastructure économique et sociale ainsi que le développement du secteur privé;

* Le programme des Nations Unies pour le développement, principalement dans le cadre de l'Initiative nationale de développement humain du Maroc qui encourage : le renforcement de sa capacité en gouvernance démocratique; la réduction de la pauvreté et de l'exclusion sociale; enfin, le développement énergétique et durable. La promotion des droits de la personne et de l'égalité entre les sexes font partie intégrante de ces activités.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les projets de développement canadiens au Maroc, veuillez consulter la page Banque de projets de l'Agence canadienne de développement international.

Source: Service Presse CPM

Le Premier ministre du Canada, Stephen Harper, et son homologue du Maroc, Abbas El Fassi, ont annoncé le 27 janvier dernier que les deux pays entameront des négociations en vue d'un accord de libre-échange. L'annonce a été faite à l'occasion d'une visite de travail du Premier ministre Harper au Maroc. Le Premier ministre était accompagné par Peter Van Loan, ministre du Commerce international, et Gerry Ritz, ministre de l'Agriculture. « L'économie demeure la priorité numéro un de notre gouvernement, a déclaré le Premier ministre Harper. Un accord de libre-échange avec le Maroc serait le premier accord du genre conclu par le Canada avec un pays du continent africain, et un autre exemple des efforts déployés par notre gouvernement pour créer des emplois et de la croissance économique par la libéralisation du commerce. »

«Le Canada et le Maroc entretiennent déjà une relation dynamique assortie de liens linguistiques et culturels étroits. Un accord de libre-échange Canada-Maroc enrichirait non seulement cette relation, mais ouvrirait de nouveaux marchés, stimulerait la croissance économique et créerait des emplois tout en aidant nos

agriculteurs et nos entreprises à faire face à la concurrence mondiale.»

Les entreprises canadiennes ont désigné le Maroc comme un marché prioritaire pour un accord de libre-échange. Le gouvernement Harper continuera à mobiliser toutes les parties intéressées pour faire en sorte que leurs intérêts et leurs préoccupations soient pris en considération tout au long des négociations.

Maroc-Canada Accord de libre échange en vue...

"Le Maroc est un marché crucial pour les producteurs canadiens de blé et de légumineuses", a affirmé, de son côté, le ministre canadien de l'Agriculture Gerry Ritz, soulignant qu'"un renforcement des échanges commerciaux aidera à s'assurer que des produits alimentaires de qualité supérieure sont disponibles à

longueur d'année, ce qui profitera tant aux agriculteurs qu'aux consommateurs du Canada et du Maroc".

"Les produits agricoles, d'une valeur de 267 millions de dollars, représentaient le gros des échanges canadiens avec le Maroc en 2009", a ajouté le ministre canadien dans un communiqué rendu public le 28 janvier dernier par son département.

"Au-delà des principales exportations alimentaires du Canada, soit le blé dur et les légumineuses (surtout les lentilles et les pois), cet accord de libre-échange ouvrirait aussi des débouchés éventuels pour le matériel génétique de souche laitière et les aliments pour animaux", précise M. Ritz, affirmant que les deux pays "continuent d'entretenir une relation productive de longue date".

Contribuent à ce rapprochement entre les deux pays leur appartenance commune à la Francophonie et la présence au Canada d'une importante communauté marocaine, a indiqué le ministre, affirmant que "les liens culturels que partagent le Canada et le Maroc sont solides".

Source: Service Presse du CPM et dépêche MAP